



CONSEIL DU QUARTIER SAINT-JACQUES

Compte-rendu de la réunion du 29 avril 2014

Présents : M. Guy BECHON, Mme Marie-Claude BERTHELOT, M. Philippe COULAUD, M. Jean-Baptiste DI ROMA, M. Jean-Marc DUMONTET (Correspondant de quartier), M. Francis LACHAISE (Suppléant du Correspondant de quartier), Mme Jane OAKES, M. Didier PAILLET, Mme Joëlle POINEAUD, Mme Christine ROSSET, M. René VALLADON, M. Klaus ZETER.

Participaient également :

M Mario JAEN (élu référent du quartier), Mme Gwladys HALLER (manager de Commerce & Démocratie Locale de la Ville), Jonathan MUNOZ (Directeur de Cabinet)

1. Installation du nouvel élu référent de quartier

Mario JAEN est le nouvel élu référent de quartier. Il tient à remercier Marie-Laure CANO, l'élue référente du quartier St Jacques de 2009 à 2014, pour son implication dans le quartier ainsi que pour sa disponibilité.

2. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Joëlle POINEAUD se propose pour tenir ce rôle.

3. Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 12 février 2014.

4. Point sur le projet « Mémoire de St Jacques »

- Le groupe de travail a effectué une pré-sélection sur les 87 cartes postales récoltées. Après visualisation par le groupe de travail des documents déjà réunis, une sélection de quelques photos a été présentée au Conseil de Quartier afin de finaliser la marche à suivre pour le choix des cartes et photos.
- Le groupe de travail souhaite que les Conseillers de quartier fassent chacun un classement des cartes postales. Ces classements seront compilés afin de déterminer les cartes postales qui figureront dans l'exposition. Un catalogue des cartes postales devra être imprimé afin de faciliter le classement.
- Le groupe de travail a rendez-vous aux archives municipales, le lundi 5 mai pour récupérer d'autres cartes postales dans les fonds municipaux.
- Afin de commencer à élaborer la scénographie de l'exposition (rédaction des textes, mise en forme de l'exposition et choix des supports), le groupe de travail souhaite rencontrer le service Communication de la Ville de Cognac et Vincent Bretagnolle, animateur du label Ville d'Art et d'Histoire.

5. Réflexion sur les projets 2014 du Conseil de Quartier

- Éclairage esthétique des piles du pont de St Jacques : l'éclairage a été éteint par souci d'économie. En effet, le coût de l'énergie a augmenté et l'entretien du matériel doit être fait

par une entreprise privée. D'autre part, il faut aussi tenir compte de la loi sur l'éclairage public qui obligera à éteindre le pont à partir d'1h du matin.

Le coût de fonctionnement de ce projet ne peut pas être pris sur le budget du Conseil de Quartier car celui-ci ne dispose que d'un budget d'investissement.

- L'implantation d'un deuxième plateau surélevé, rue Jules Brisson, se ferait au carrefour Juan Lozano. Or, cet emplacement entraîne un coût important qui dépasserait l'enveloppe budgétaire du Conseil de Quartier. Devant le coût important de cet aménagement, il est souhaité que ce projet soit étudié en 2015.
- Afin de ralentir la vitesse des voitures, rue de Boutiers, le Conseil de Quartier souhaiterait l'implantation d'un plateau surélevé à proximité du parking en direction de Boutiers. Pour des raisons techniques, le plateau pourrait être implanté juste après le parking.
Le coût de cet aménagement est estimé à 20 000€.
Le Conseil de Quartier souhaite que les Services Techniques présentent un projet plus détaillé sur cet aménagement.
- Le Conseil de Quartier souhaite travailler sur les problèmes de sécurité sur l'avenue De Lattre de Tassigny. Cette problématique a déjà été évoquée lors de plusieurs réunions de Conseil de Quartier (première évocation 31 janvier 2013) suite à des doléances d'habitants on non de St Jacques. Afin de prendre en compte les demandes du Conseil de Quartier, Jean-François Valegeas, élu délégué chargé du Domaine Public sera invité au prochain Conseil de Quartier.
- Jean-Baptiste DI ROMA propose de travailler sur l'aménagement du chemin de halage. Il souhaiterait créer un parcours de santé, des jeux d'enfants ou une signalétique mettant en valeur le site.
Jean-Marc DUMONTET projette les photos de la nouvelle passerelle qui permet d'accéder au chemin de halage. La passerelle a été financée par la Communauté de Communes de Cognac dans le cadre du projet de la voie verte entre Angoulême et Cognac.
Les Services Techniques seront sollicités afin de connaître les possibilités d'aménagement des berges. Gwladys HALLER doit s'assurer que la Ville a bien la compétence dans ce domaine.
- La Fête des voisins est fixée au 23 mai 2014. Le Conseil de Quartier suite au succès mitigé de l'année dernière où des lieux avaient été proposés et organisés par le Conseil de Quartier a décidé que pour l'édition 2014, les lieux de festivité soient laissés à l'initiative personnelle. Pour les tables, la paroisse peut en fournir sur demande.

6. Réflexion sur l'animation d'été 2014 :

- L'animation estivale du Conseil de Quartier St Jacques se fera lors de la foire aux vins le vendredi 22 août.
- L'exposition « Mémoires de St Jacques » ne sera pas prête pour cette date.
- Jean-Marc DUMONTET a rencontré Didier DAIRE, Président du Comité des Fêtes de St Jacques. Ils doivent reprendre contact prochainement pour déterminer le thème de la soirée.

7. Informations et questions diverses

- Une lettre a été envoyée au club MARPEN leur demandant une date d'exécution. Le Club MARPEN a répondu par mail que le socle en pierre pourrait être prêt mi-juin.
La plaque en lave émaillée a été commandée. L'entreprise élabore en ce moment le graphisme en se basant sur l'ébauche faite avec Vincent BRETAGNOLLES, l'animateur du Label Ville d'Art et d'Histoire.
Les services techniques ont fait les fondations pour accueillir la table.
- Rue de Crouin : lors de la précédente réunion, les Conseillers de quartier avaient signalé que des voitures se garaient à proximité des nouveaux stops. Des bandes jaunes ont été tracées.

- Rue de l'Ageasson : lors de la précédente réunion, les Conseillers ont demandé 2 stops aux croisements avec la rue Jules Goeller. Jean-François VALEGEAS, conseiller délégué en charge de la voirie a donné son accord pour les 2 stops.
- lors de la précédente réunion, les Conseillers ont signalé que des voitures empruntent le chemin en terre au lieu de la route, le long de la Charente à proximité du restaurant La Courtine. Les voitures passent par le chemin en terre car lorsqu'il y a des inondations, la route est inondée et pas le chemin. Des barrières vauban sont mises pour bloquer le chemin mais ces barrières sont déplacées.
- lors de la précédente réunion, les Conseillers ont demandé qu'un passage piéton soit créé devant la résidence Vallina. Un passage piéton sécurisé, avec un îlot et un éclairage spécifique est déjà existant à 10 m de la résidence.
- Les Services Techniques informent que la gloriette de la place St Jacques doit être réparée car des soudures sont cassées. La gloriette sera donc enlevée le temps de la réparation. Il est rappelé que les places de stationnement sur le domaine public ne peuvent être réservées à des individuels.
- Devant la maison de quartier, il y a un panneau qui interdit le stationnement le mardi et le vendredi. Or, les membres du club du 3e âge s'y garent ces jours-là. Le Conseil de Quartier demandent que ces places soient réservées ces jours-là aux utilisateurs de la maison de quartier.
- Un conseiller de quartier aurait vu un projet de rond point sur la rocade de St Jean d'Angely au niveau de la rue d'Angelier. Il demande si ce projet est toujours d'actualité.
- La difficulté pour les piétons d'emprunter la rue Basse de Crouin est soulevée une nouvelle fois par un conseiller de quartier

Prochaine réunion : La date est fixée au **mercredi 21 mai 2014, à 18h45.**